

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mc
t

11188859

Greffe

N° d'entreprise : 0472.320.912

Dénomination

(en entier) : **MEDICO-SOINS**

Forme juridique : Société civile privée à responsabilité limitée

Siège : Rue du Tilleul 4 à 6210 Villers Perwin

Objet de l'acte : **Nomination-démission-transfert du siège social**

Procès verbal de l'assemblée générale extra-ordinaire du 25 mars 2011, tenue au siège social de la société à 18.00 heures.

Composition du bureau:

Solange Anciaux préside la réunion.

Le président désigne Julie Vanhorick comme secrétaire.

Composition de l'assemblée :

Le président constate que tous les associés, détenant toutes les parts sociales sont présents.

L'assemblée est par conséquent régulièrement composée, et peut donc valablement délibérer et décider de tous les points de son ordre du jour, sans qu'aucune justification des formalités de convocations ne soit exigée.

Ordre du jour :

Le président rappelle que l'ordre du jour comporte les points suivants:

- Discussion et approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2010.
- Décharge au gérant.
- Rémunérations.
- Démission et nomination du gérant
- Transfert de siège social.

Délibérations et décisions :

L'assemblée constate qu'elle est valablement composée et ratifie l'exposé du président ainsi que la composition du bureau.

Après délibération, l'assemblée prend, toujours à l'unanimité des voix, les décisions suivantes :

L'assemblée discute des comptes annuels au 31 décembre 2010, ainsi que de l'affectation du résultat telle que proposée par le gérant.

Il est répondu aux questions posées de manière satisfaisante. Les comptes annuels sont ensuite approuvés, y compris l'affectation du résultat qui se présente comme suit :

Perte de l'exercice	61.609,86 €
Bénéfice reporté	445,02 €
Perte à reporter	61.164,84 €

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/12/2011 - Annexes du Moniteur belge



Volet B - Suite

La rémunération du gérant telle que mentionnée dans les comptes annuels est également approuvée.

Par vote séparé, l'assemblée donne décharge au gérant pour son mandat exercé pendant l'exercice en question.

Par vote séparé, l'assemblée accepte la démission de son mandat de gérant de madame Anciaux domiciliée 4 rue du Tilleul à 6210 Villers Perwin à dater du 01/01/2011 et la nomination de Julie Vanhorick domiciliée 66 A rue Eugène Gilles à 6210 LES BONS VILLERS.

Par vote séparé, il est décidé de transférer le siège de la société à 6210 Les Bons Villers, rue Eugène Gilles 66 A.

Madame Vanhorick se chargera de la publication au moniteur du transfert du siège social ainsi que la nomination et démission des mandats de gérant.

Fin de la réunion :

La réunion se termine à 19.00 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Solange Anciaux
Gérant démissionnaire

Julie Vanhorick
Gérant